

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2021

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2021

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la période allant du premier Juillet au 30 septembre 2021, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 70.520.041, un actif net de D : 70.333.988 et un bénéfice de la période de D : 715.518.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société «FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » comprenant le bilan au 30 Septembre 2021, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société FIDELITY OBLIGATIONS SICAV ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les emplois en titres d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières représentent à la clôture de la période, 5,24% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 5% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Nous attirons l'attention sur la note 6 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations émises en 2016 par la société SERVICOM qui connaît des difficultés financières. La Sicav a procédé au reclassement de la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à D : 200.000, parmi les créances d'exploitation. Aussi, elle a suspendu la constatation des intérêts et a enregistré une dépréciation intégrale du principal.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 29 octobre 2021

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUCHE

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2021

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Portefeuille-titres	4	55 917 567	77 621 988	66 201 045
Obligations et valeurs assimilées		52 229 902	72 525 489	62 051 489
Titres OPCVM		3 687 665	5 096 499	4 149 556
Placements monétaires et disponibilités		14 586 551	17 262 325	19 735 306
Placements monétaires	5	6 570 034	13 029 097	4 806 655
Disponibilités		8 016 517	4 233 228	14 928 651
Créances d'exploitation	6	15 923	13 233	30 526
TOTAL ACTIF		70 520 041	94 897 546	85 966 877
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	171 873	219 835	219 084
Autres créditeurs divers	8	14 180	464 018	117 606
TOTAL PASSIF		186 053	683 853	336 690
ACTIF NET				
Capital	9	68 408 540	91 419 908	82 328 152
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieures		442	106	95
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		70 520 041	94 897 546	85 966 877

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/07 au 30/09/2021	Période du 01/01 au 30/09/2021	Période du 01/07 au 30/09/2020	Période du 01/01 au 30/09/2020	Année 2020
Revenus du portefeuille-titres	10	725 918	2 399 960	972 219	3 233 512	4 155 193
Revenus des obligations et valeurs assimilées		725 918	2 279 568	972 219	3 090 079	4 011 760
Revenus des titres OPCVM		-	120 392	-	143 433	143 433
Revenus des placements monétaires	11	95 027	165 810	11 107	98 533	133 805
Revenus des prises en pension		13 948	549 292	243 424	372 846	570 908
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		834 893	3 115 062	1 226 750	3 704 891	4 859 906
Intérêts des mises en pensions		(9 691)	(9 691)	-	-	-
Charges de gestion des placements	12	(172 470)	(588 465)	(220 433)	(671 051)	(890 730)
REVENU NET DES PLACEMENTS		652 732	2 516 906	1 006 317	3 033 840	3 969 176
Autres charges	13	(33 309)	(101 227)	(26 613)	(79 466)	(105 857)
RESULTAT D'EXPLOITATION		619 423	2 415 679	979 704	2 954 374	3 863 319
Régularisation du résultat d'exploitation		9 514	(490 673)	(177 529)	(160 695)	(561 379)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		628 937	1 925 006	802 175	2 793 679	3 301 940
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(9 514)	490 673	177 529	160 695	561 379
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		68 949	76 633	67 745	44 504	73 839
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		27 146	156 051	(32 027)	(33 315)	136 670
RESULTAT DE LA PERIODE		715 518	2 648 363	1 015 422	2 965 563	4 073 828

(*) Compte tenu d'un reclassement de D : 3.268 correspondant aux intérêts échus sur des pensions livrées présentés au 31 mars 2020 parmis les intérêts sur obligations.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/07 au 30/09/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2021</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2020</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2020</i>	<i>Année 2020</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	715 518	2 648 363	1 015 422	2 965 563	4 073 828
Résultat d'exploitation	619 423	2 415 679	979 704	2 954 374	3 863 319
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	68 949	76 633	67 745	44 504	73 839
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	27 146	156 051	(32 027)	(33 315)	136 670
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(2 433 381)	-	(3 796 848)	(3 796 848)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	3 109 854	(15 511 181)	(6 690 289)	(3 511 778)	(13 203 549)
Souscriptions					
- Capital	58 390 304	262 499 208	38 897 963	145 916 252	220 988 653
- Régularisation des sommes non distribuables	112 843	310 380	(8 685)	28 804	107 455
- Régularisation des sommes distribuables	1 371 815	9 191 527	961 073	5 387 322	8 061 518
Rachats					
- Capital	(55 285 632)	(276 603 371)	(45 411 958)	(149 041 469)	(233 374 665)
- Régularisation des sommes non distribuables	(117 195)	(358 513)	9 927	(29 010)	(137 942)
- Régularisation des sommes distribuables	(1 362 281)	(10 550 412)	(1 138 609)	(5 773 677)	(8 848 568)
	3 825 372	(15 296 199)	(5 674 867)	(4 343 063)	(12 926 569)
ACTIF NET					
En début de période	66 508 616	85 630 187	99 888 560	98 556 756	98 556 756
En fin de période	70 333 988	70 333 988	94 213 693	94 213 693	85 630 187
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	639 265	808 201	963 399	930 059	930 059
En fin de période	669 743	669 743	899 312	899 312	808 201
VALEUR LIQUIDATIVE	105,016	105,016	104,762	104,762	105,952
TAUX DE RENDEMENT	0,94%	2,97%	1,04%	2,94%	4,07%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 SEPTEMBRE 2021

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 mars 2002 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 Décembre 2001.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » dispose de la ligne de BTA 10 ans 8% NOV 2030 évalué selon la courbe des taux.

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective et aucun retraitement n'a été opéré sur les données présentées comparativement dans les états financiers arrêtés au 30 Septembre 2021.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2021 à D : 55.917.567 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		43 206 412	52 229 902	74,26%
Obligation de sociétés		15 996 512	16 375 765	23,28%
AB SUB 2008-01 A	20 000	266 520	271 576	0,39%
AB SUB 2008-01 A	15 000	199 890	203 682	0,29%
AB SUB 2008-01 B	20 000	700 000	714 288	1,02%
AB SUB 2009 TF 5.45%	10 000	199 803	199 953	0,28%
AB SUB 2009 TV TMM+0.85%	30 000	599 539	599 908	0,85%
AB SUB 2009 TV TMM+0.85%	30 000	599 205	599 542	0,85%
AB SUB 2010 TV TMM+0.85%	80 000	2 132 031	2 143 085	3,05%
AB SUB 2010 TV TMM+0.85%	10 000	266 504	267 885	0,38%
AB SUB 2012 TF 6.25%	3 500	35 000	35 067	0,05%
AB SUB 2012 TF 6.25%	8 500	85 000	85 163	0,12%
AB SUB 2012 TV TMM+1.3%	2 000	20 000	20 046	0,03%
AB SUB 2016-1 A 7.4%	20 000	400 000	420 368	0,60%
AB SUB 2016-1 A 7.4%	10 000	200 000	210 184	0,30%
AB SUB 2017-1 A 7.4%	5 000	100 000	102 496	0,15%
AB SUB 2017-1 A 7.4%	5 000	99 996	102 495	0,15%
ATB 2007/1 B TMM+1.25%	30 000	375 000	382 968	0,54%
ATB SUB 2009 B1	5 000	150 000	152 512	0,22%
ATB SUB 2009 B2	10 000	533 235	542 521	0,77%
ATL 2015/2 CAT C TF 7.75%	5 000	200 000	207 408	0,29%
ATL 2015/2 CAT C TF 7.75%	5 000	200 000	207 408	0,29%
ATL 2017/1 CAT A TF 7.55%	5 000	100 000	103 308	0,15%
ATL 2017/1 CAT A TF 7.55%	2 500	50 000	51 654	0,07%
ATL 2017/1 CAT CTF 7.8%	5 000	300 000	310 256	0,44%
ATL 2017/1 CAT CTF 7.8%	2 500	150 000	155 128	0,22%
ATL 2017-2 A 7.65%	5 000	200 000	207 144	0,29%
ATTIJ LEAS 2014 CATB 7.75%	2 500	50 000	52 370	0,07%
ATTIJ LEAS 2016/1 CB 7.75%	2 500	100 000	101 172	0,14%
ATTIJ BANK SUB 2017-1_5A_7.4%	7 000	140 000	142 794	0,20%
ATTIJ BANK SUB 2017-1_5A_7.4%	20 000	400 000	407 984	0,58%
BNA SUB 2017-1_7.4%	20 000	400 000	408 304	0,58%
BTE 2010 CB TF 5.85%	16 500	742 500	743 833	1,06%
BTE 2011 B TF 6.25%	6 000	330 000	340 579	0,48%
BTE 2011 B TF 6.25%	20 000	1 100 000	1 135 266	1,61%
BTE 2011 B TF 6.25%	5 000	275 000	283 816	0,40%
CIL 2016/2 TF 7.50%	4 000	80 000	82 998	0,12%
CIL 2016/2 TF 7.50%	3 000	60 000	62 249	0,09%

CIL 2017-1_7.6%	3 000	60 000	60 960	0,09%
HL 2014/1 7.8% B TF	20 000	400 000	422 971	0,60%
HL 2015/1 CAT B 7.8%	100	2 000	2 053	0,00%
HL 2017-01 CAT B 7.85% .	500	30 000	31 203	0,04%
HL 2017-2 7.65% A TF	5 000	100 000	101 392	0,14%
HL 2017-3 8% A TF	326	12 518	13 434	0,02%
HL 2018-2 TV TMM+3.5% A	4 870	298 171	311 218	0,44%
HL SUB 2015/1 CAT B 7.92%	2 500	100 000	105 382	0,15%
MEUBLATEX 2015 TF 7.85%	10 000	600 000	647 280	0,92%
STB 2008/2	40 000	1 000 000	1 032 066	1,47%
TL 2015-2 CAT B TF 7.75%	5 000	200 000	207 168	0,29%
TL SUB 2016 TF 7.6%	2 500	50 000	51 782	0,07%
TL SUB 2016 TF 7.85%	2 500	150 000	155 522	0,22%
UIB 2011/1 TF 6.3% B	15 000	750 000	753 732	1,07%
UIB SUB 2016 TF 7.4% CAT A	20 230	404 600	422 192	0,60%
Emprunts national		375 000	380 376	0,54%
EMPNAT 2014/CAT/C/2	10 000	375 000	380 376	0,54%
Bons du trésor assimilables		26 834 900	35 473 761	50,44%
BTA 6.90% 05/2022 (15 ANS)	5 417	5 943 481	5 563 036	7,91%
BTA 5.6% 08/2022 (12 ANS)	22 919	14 282 119	22 980 338	32,67%
BTA 10 ANS 6.3% MARS 2026	2 000	1 910 800	2 005 159	2,85%
BTA 12 ANS 6.7% AVRIL 2028	5 000	4 698 500	4 925 228	7,00%
Titres OPCVM		3 498 614	3 687 665	5,24%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	19 875	2 064 154	2 059 984	2,93%
FINA O SICAV	489	50 051	57 866	0,08%
GO SICAV	2 923	300 087	359 959	0,51%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	1 366	144 605	143 494	0,20%
SANADET SICAV	1 297	142 315	140 664	0,20%
UGFS BONDS FUNDS	77 058	797 402	925 698	1,32%
TOTAL		46 705 026	55 917 567	79,50%
Pourcentage par rapport au total actifs				79,29%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2021 à D : 6.570.034 se détaillant comme suit :

		Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% actif net
<u>Billets de trésorerie</u>		1 442 591	1 458 605	2,07%
BT AETECH au 15/02/2022 (au taux de 9.52%)	190 jours	1 442 591	1 458 605	2,07%
<u>Comptes à terme</u>		5 100 000	5 111 429	7,27%
Placement BTL au 21/02/2022 (au taux fixe 6,15%)	360 jours	100 000	102 925	0,15%
Placement AB au 20/12/2021 (au taux fixe 7,76%)	90 jours	5 000 000	5 008 504	7,12%
TOTAL		6 542 591	6 570 034	9,34%
Pourcentage par rapport au total des actifs				9,32%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2021 à D : 15.923, contre un solde de D : 13.233, à la même date de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2021</u>	<u>30/09/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations et BTA	3 997	2 274	-
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	6 400	5 433	25 000
Obligations SERVICOM échues non encore encaissées (*)	200 000	200 000	200 000
(Moins) Dépréciation Obligations SERVICOM (*)	(200 000)	(200 000)	(200 000)
Autres débiteurs	5 526	5 526	5 526
Total	15 923	13 233	30 526

(*)

L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé d'une part à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT et d'affecter d'autre part un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés « SERVITRADE SA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA », et ce, à concurrence respectivement de 13.333 actions et 6.667 actions pour la FIDELITY OBLIGATIONS SICAV.

Néanmoins, à la date prévu de remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.

La FIDELITY OBLIGATIONS SICAV a reclassé la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à 200 KDT, parmi les créances d'exploitation, et a suspendu la constatation des intérêts sur cette ligne. Une dépréciation intégrale a été constatée en 2020.

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/09/2021 à D : 171.873, contre D : 219.835, à la même date de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2021</u>	<u>30/09/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Rémunération du gestionnaire	171 873	219 835	219 084
Total	<u>171 873</u>	<u>219 835</u>	<u>219 084</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2021 à D : 14.180, contre D : 464.018, au 30/09/2020 et s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2021</u>	<u>30/09/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Redevance du CMF	6 305	7 854	7 990
Retenue à la source	-	-	1 992
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	7 875	456 164	107 624
Total	<u>14 180</u>	<u>464 018</u>	<u>117 606</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 septembre 2021, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2020

Montant	82 328 152
Nombre de titres	808 201
Nombre d'actionnaires	1 934

Souscriptions réalisées

Montant	262 499 208
Nombre de titres émis	2 576 907
Nombre d'actionnaires nouveaux	157

Rachats effectués

Montant	(276 603 371)
Nombre de titres rachetés	(2 715 365)
Nombre d'actionnaires sortants	(291)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	76 633
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	156 051
Régularisation des sommes non distribuables	(48 133)

Capital au 30-09-2021

Montant	68 408 540
Nombre de titres	669 743
Nombre d'actionnaires	1 800

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2021 à D : 725.918, contre D : 972.219 pour la même période de l'exercice 2020 se détaillant ainsi :

	Période du 01/07 au 30/09/2021	Période du 01/01 au 30/09/2021	Période du 01/07 au 30/09/2020	Période du 01/01 au 30/09/2020	Année 2020
<u>Revenus des obligations</u>	<u>307 557</u>	<u>965 164</u>	<u>488 228</u>	<u>1 720 881</u>	<u>2 201 324</u>
- - Intérêts	307 557	965 164	488 228	1 720 881	2 201 324
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>418 361</u>	<u>1 314 404</u>	<u>483 991</u>	<u>1 369 198</u>	<u>1 810 436</u>
- - Intérêts des BTA et emprunt national	418 361	1 314 404	483 991	1 369 198	1 810 436
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>-</u>	<u>120 392</u>	<u>-</u>	<u>143 433</u>	<u>143 433</u>
- - Dividendes	-	120 392	-	143 433	143 433
TOTAL	725 918	2 399 960	972 219	3 233 512	4 155 193

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2021 à D : 95.027, contre D : 11.107 pour la même période de l'exercice 2020, se détaillant ainsi :

	Période du 01/07 au 30/09/2021	Période du 01/01 au 30/09/2021	Période du 01/07 au 30/09/2020	Période du 01/01 au 30/09/2020	Année 2020
Intérêts des billets de trésorerie	16 014	16 014	-	-	-
Intérêts des comptes à terme	9 744	11 429	-	-	-
Intérêts des dépôts à vue	-	62 340	11 107	36 089	71 361
Intérêts des certificats de dépôt	69 269	76 027	-	62 444	62 444
TOTAL	95 027	165 810	11 107	98 533	133 805

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2021 à D : 172.470, contre D : 220.433 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2020, et se détaille ainsi :

	Période du 01/07 au 30/09/2021	Période du 01/01 au 30/09/2021	Période du 01/07 au 30/09/2020	Période du 01/01 au 30/09/2020	Année 2020
Rémunération de gestionnaire	172 470	588 465	220 433	671 051	890 730
TOTAL	172 470	588 465	220 433	671 051	890 730

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2021 à D : 33.309, contre D : 26.613, pour la même période de l'exercice 2020, et se détaillent ainsi :

	Période du 01/07 au 30/09/2021	Période du 01/01 au 30/09/2021	Période du 01/07 au 30/09/2020	Période du 01/01 au 30/09/2020	Année 2020
Redevance du CMF	19 326	65 936	24 699	75 188	99 802
Services bancaires et assimilés	78	5 243	1 914	4 068	5 845
Commission sur pensions livrées (*)	13 905	29 848	-	-	-
Autres	-	200	-	210	210
TOTAL	33 309	101 227	26 613	79 466	105 857

(*) Commissions relatives à des opérations de pensions livrées calculées conformément à l'avis de Tunisie Clearing N°09/2021 du 11 janvier 2021.

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs**Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de "FIDELITY OBLIGATIONS SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,75% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK », assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

MAC-SA, AMEN BANK et QNB TUNISIA assurent la distribution des titres de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK et QNB TUNISIA sont supportées par le gestionnaire.